

Guide des tarifs municipaux 2018

Crèches, accueils périscolaires et de loisirs (matin, soir, mercredi),
restauration scolaire, activités sportives et culturelles, espaces
de Proximité et de Citoyenneté...



Informations disponibles
sur www.chelles.fr

Sommaire

1 • Principes généraux de la politique tarifaire et mode de calcul

P3

1.1 Principes généraux	P3
1.2 Les grilles de quotient et leur mode de calcul	P4
1.2.1 QF Ville (14 tranches) • P4	
1.2.2 QF dit « CAF » (34 tranches) • P5	
1.3 Mode de tarification selon les directions et les prestations	P6
1.3.1 Tarifs uniques • P6	
1.3.2 Tarifs soumis au quotient Ville – 14 tranches • P7	
1.3.3 Tarifs soumis au quotient dit « CAF »– 34 tranches • P7	
1.3.4 Taux d'effort • P7	
1.3.5 Périodicités tarifaires • P7	

2 • Les tarifs en année civile

P8

2.1 Location des salles	P8
2.1.1 Salles municipales, Centre Culturel, Albert Caillou et Théâtre • P8	
2.1.2 Salles conviviales Marcel Pagnol • P9	
2.1.3 Dispositions communes à l'ensemble des salles • P9	
2.2 Culture	P10
2.2.1 Cinéma Etoile Cosmos • P10	
2.3 Sports	P10
2.3.1 Location des gymnases (pour les organismes non chellois) • P11	
2.3.2 Mini-Golf (tarifs pour un parcours) • P11	
2.4 Petite Enfance	P12
2.4.1 Les crèches • P12	

3 • Les tarifs en année scolaire

P13

3.1 Éducation	P13
3.1.1 Restauration scolaire • P13	
3.1.2 Etudes surveillées : études surveillées jusqu'à 17h30 puis accueil ludique jusqu'à 19h • P14	
3.1.3 Tarifs spécifiques pour les enfants fréquentant les classes spécialisées (ULISS et UPE2A) • P14	
3.2 Enfance	P15
3.2.1 Accueils de loisirs • P15	
3.2.2 Séjours vacances été • P18	
3.3 Sport	P19
3.1.1 Stages sportifs (Inscription par stage) • P19	
3.1.2 Ecole des Sports (inscription annuelle) • P20	
3.1.3 Stages découverte jeunesse • P21	
3.4 Culture	P22
3.4.1 Ecole Municipale des d'Arts Plastiques (EMAP) • P22	
3.4.2 Les Cuizines • P26	
3.4.3 L'Université Interâges • P30	
3.5 Espaces de proximité et de citoyenneté	P31

1 • Principes généraux de la politique tarifaire et mode de calcul

1.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Pour rendre accessible les services municipaux au plus grand nombre, la Municipalité, selon le type de prestation, a adapté ses modalités de tarification en plusieurs groupes, à savoir :

Tarifs uniques

Tarifs en fonction des ressources du foyer :

- Quotient familial (14 tranches)
- Quotient dit « CAF » (34 tranches)
- Taux d'effort (réglementé par la Caisse d'Allocations Familiales pour la Petite Enfance)

(Cf. Répartition des prestations selon les modes de tarification page 7)

- Principe de non rétroactivité des quotients (délibération du Conseil Municipal du 2 juin 2015) en cas de non calcul ou de calcul tardif (postérieur à la première inscription à une activité).
- Principe de paiement au moment de l'inscription des activités non soumises à tarification a posteriori (délibération du Conseil Municipal du 2 juin 2015).
- Principe de non inscription à une activité en cas d'incident de paiement jusqu'à la présentation d'un justificatif de régularisation de la situation (délibération du Conseil Municipal du 2 juin 2015).
- Principe du prépaiement pour les accueils de loisirs vacances (délibération du Conseil Municipal du 5 juillet 2016).
- Principes dérogatoires à l'application du tarif chellois pour les usagers non chellois. Les seuls cas où un usager peut bénéficier du tarif chellois alors qu'il n'habite pas Chelles sont les suivants :
 - son enfant est scolarisé en ULIS ou en UPE2A ;
 - en cas de séparation ou de divorce, le second parent est domicilié à Chelles ;
 - il travaille pour la Ville de Chelles.

1.2 LES GRILLES DE QUOTIENT ET LEUR MODE DE CALCUL

1.2.1 Tranche QF Ville (14 TRANCHES)

MODE DE CALCUL

$$\text{TRANCHE QF VILLE (14 TRANCHES)} = \frac{\text{RESSOURCES MENSUELLES}}{\text{NOMBRE DE PARTS}}$$

1 Les ressources mensuelles sont établies en cumulant les revenus du ou des parents, sur la base de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente auxquelles sont ajoutés les autres revenus éventuels, les pensions alimentaires reçues, les allocations familiales et en déduisant les éventuelles pensions alimentaires versées ainsi qu'un montant correspondant au coût mensuel du logement, selon un plafond de déduction « loyer » établi comme suit :

14 Tranches	de	à
A	-	191,50 €
B	191,51 €	242,50 €
C	242,51 €	293,50 €
D	293,51 €	391,00 €
E	391,01 €	489,00 €
F	489,01 €	586,50 €
G	586,51 €	684,50 €
H	684,51 €	779,00 €
I	779,01 €	900,00 €
J	900,01 €	980,00 €
K	980,01 €	1 100,00 €
L	1 100,01 €	1 250,00 €
M	1 250,01 €	1 600,00 €
N	1 600,01 €	+

Composition familiale	Montant
1 enfant	240,00 €
2 enfants	260,00 €
3 enfants	280,00 €
4 enfants	300,00 €
5 enfants	320,00 €
6 enfants	340,00 €
7 enfants	360,00 €
8 enfants	380,00 €

2 Le nombre de parts correspond aux nombres de personnes présentes au foyer, les personnes élevant seules un ou plusieurs enfants bénéficient d'une part supplémentaire.

1.2.2 Tranche QF dit « CAF » (34 TRANCHES)

MODE DE CALCUL

TRANCHE QF VILLE (34 TRANCHES) = RESSOURCES MENSUELLES

Le tarif appliqué à chaque tranche est dégressif selon le nombre d'enfants inscrit à l'activité correspondante.

① Les ressources mensuelles sont établies en cumulant les revenus du ou des parents, sur la base de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente auxquelles sont ajoutés les autres revenus éventuels (les pensions alimentaires reçues) et en déduisant les éventuelles pensions alimentaires versées.

34 Tranches	de	à
1	-	340,15 €
2	340,16 €	480,21 €
3	480,22 €	640,29 €
4	640,30 €	800,36 €
5	800,37 €	960,42 €
6	960,43 €	1 040,46 €
7	1 040,47 €	1 120,49 €
8	1 120,50 €	1 200,53 €
9	1 200,54 €	1 280,56 €
10	1 280,57 €	1 360,61 €
11	1 360,62 €	1 440,64 €
12	1 440,65 €	1 536,68 €
13	1 536,69 €	1 600,71 €
14	1 600,72 €	1 760,78 €
15	1 760,79 €	1 920,85 €
16	1 920,86 €	2 080,93 €
17	2 080,94 €	2 241,00 €

34 Tranches	de	à
18	2 241,01 €	2 401,07 €
19	2 401,08 €	2 561,13 €
20	2 561,14 €	2 721,21 €
21	2 721,22 €	2 881,28 €
22	2 881,29 €	3 041,35 €
23	3 041,36 €	3 201,42 €
24	3 201,43 €	3 361,50 €
25	3 361,51 €	3 441,53 €
26	3 441,54 €	3 521,57 €
27	3 521,58 €	3 681,64 €
28	3 681,65 €	3 841,71 €
29	3 841,72 €	4 001,79 €
30	4 001,80 €	4 161,85 €
31	4 161,86 €	4 321,92 €
32	4 321,93 €	4 481,99 €
33	4 482,00 €	4 642,07 €
34	4 642,08 €	+

1.3 MODE DE TARIFICATION SELON LES DIRECTIONS ET LES PRESTATIONS

1.3.1 Tarifs uniques

		Périodes tarifaires
Espace Services	<ul style="list-style-type: none"> • Cimetières • Photocopies • Fournitures de supports divers 	Annuel
Petite Enfance	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil d'urgence • Frais de dossiers crèches 	Annuel
Enfance	<ul style="list-style-type: none"> • Supplément veillée et camping • Pénalités 	Période scolaire
Sport, Culture, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Location des gymnases • Mini-golf • Cinéma • Location des Eglises 	Annuel
	<ul style="list-style-type: none"> • Passeport jeune 	Période scolaire
DAPCI <i>Direction de l'Action de Proximité / Commerces & Insertion</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Salles municipales • Salle du Théâtre 	Annuel
	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces de proximité et de l'insertion : adhésion • Université Inter-âges 	Période scolaire

1.3.2 Tarifs soumis au quotient Ville (14 tranches)

		Périodes tarifaires
Sport, culture, jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • École des sports • Stages sportifs • Stages découvertes 	Période scolaire
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration • Études surveillées 	
DAPCI <i>Direction de l'Action de Proximité / Commerces & Insertion</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces de proximité et de l'insertion : activités 	
Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole des Arts Plastiques 	

1.3.3 Tarifs soumis au quotient dit « CAF » (34 tranches)

	Accueils de loisirs	Périodes tarifaires
Enfance	<ul style="list-style-type: none"> • Journées scolaires : Matin et/ou soir • Journées du mercredi sans repas • Journées vacances scolaires avec repas 	Période scolaire

1.3.4 Taux d'effort

		Périodes tarifaires
Petite Enfance	<ul style="list-style-type: none"> • Crèches 	Annuel

1.3.55 Périodicités tarifaires

Périodicité en année civile : tarifs applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Périodicité en année scolaire : du premier jour de l'année scolaire au dernier jour des vacances d'été.

2 • Les tarifs en année civile

2.1 LOCATION DES SALLES

2.1.1 Salles municipales, Centre Culturel, Albert Caillou et Théâtre

Salles Municipales : tarification forfaitaire		
Ameller, Hiser, 3 rue de l'ilette, Mont-Chalâts, Vieux Colombier, Verdier et autres petites salles de même contenance	Réunion copropriétaires chellois	165 €
	Réunion copropriétaires et associations non chelloises	330 €
Centre Culturel : tarification à la journée		
Centre Culturel Salle Malraux 300 personnes	Associations non chelloises	1 600 €
	Entreprises	1 450 €
	Associations chelloises*	800 €
	Option forfait ménage	145 €
Centre Culturel Salle Tristan et Iseult 700 personnes	Associations non chelloises	3 200 €
	Entreprises	2 500 €
	Associations chelloises*	1 600 €
	Option forfait ménage	235 €
Centre Culturel_Salles Malraux et Tristan et Iseult 1 000 personnes	Associations non chelloises	4 000 €
	Entreprises	3 550 €
	Associations chelloises*	2 000 €
	Option forfait ménage	375 €
Salle du Théâtre (sauf pour l'Association du Théâtre de Chelles)		
Associations Chelloises à vocation culturelle	Avec entrées payantes *	2 150 €
	Avec entrées gratuites*	1 170 €
	Option forfait ménage	235 €
Salle Albert Caillou (180 places mini théâtre)		
Ateliers de théâtres amateurs et les activités culturelles en partenariat avec la Ville		Prêt gratuit
Avec entrées payantes *		1 050 €
Avec entrées gratuites *		450 €
Option forfait ménage		82 €
Autres associations non chelloises	Autres associations non Chelloises avec entrées payantes	2 800 €
	Autres associations non Chelloises avec entrées gratuites	1 400 €
	Option forfait ménage	235 €
Autres demandeurs	Entreprises	4 510 €
	Option forfait ménage	235 €
Caution pour toutes les salles (chèque de caution)		
% du montant total de la réservation		50%

* Mise à disposition gratuite à concurrence d'une manifestation par an. Au-delà facturation.

2.1.2 Salles conviviales Marcel Pagnol

Vendredi-Samedi, de 10h à 6h, soit 18h	Arrhes* tarif pluriannuel	Solde**	TOTAL
Salle Marius 70m ² /60 personnes	112 €	168 €	280 €
Salle César 140m ² /120 personnes	192 €	288 €	480 €
Salles Marius et César 210m ² /180 personnes	292 €	438 €	730 €

Du lundi au jeudi, de 10h à 22h, soit 12 heures Le Dimanche de 8h à 22h, soit 14h	Arrhes* tarif pluriannuel	Solde**	TOTAL
Salle Marius 70m ² /60 personnes	88 €	132 €	220 €
Salle César 140m ² /120 personnes	142 €	213 €	355 €
Salles Marius et César 210m ² /180 personnes	220 €	330 €	550 €

CAUTION***	
Salle Marius	381 €
Salle César	762 €
Salles Marius et César	1 144 €

FORFAITS MÉNAGE	
Salle Marius	50 €
Salle César	70 €
Salles Marius et César	90 €
Location nappe : tarif pour 1 nappe	5,00 €

* Les arrhes sont redevables au moment de la réservation. Elles ne sont pas remboursables.

** Le solde doit être versé au moins un mois avant la date d'occupation de la salle.

*** Le chèque de caution est remis lors de la constitution du dossier de réservation. Il est restitué à l'issue de l'occupation des locaux sauf en cas de dégradations.

En cas de dégradations, si le montant des réparations est supérieur à la caution, le différentiel est facturé à l'utilisateur.

2.1.3 Dispositions communes à l'ensemble des salles

La location des salles est consentie sous réserve que conformément aux principes fixés par le Conseil municipal lors de sa séance du 20 juin 1997 :

- les occupations aient été prises en compte et avalisées dans le cadre de l'élaboration du calendrier d'occupation ;
- les manifestations soient conformes aux activités telles que définies dans les statuts des organisateurs.

2.2 CULTURE

2.2.1 Cinéma Étoile Cosmos

Tarif plein		8,10 €
Tarif réduit	Tous les jours sauf week-end : étudiants, chômeurs, retraités	6,75 €
Tarifs spéciaux pour les séances avant 12h00 et jeudi toute la journée	Pour tous, mercredi, jeudi, samedi et dimanche matin hors jours fériés	4,50 €
Tarif jeunes de moins de 20 ans	Tous les jours et à toutes les séances	6,00 €
Tarif abonnés Carte Family	* Dont 2,10 € de frais de gestion inclus * Valable pour 1 à 7 entrées par séance * Validité 4 mois	6,20 €
Tarif Séniors	Lundi après-midi (séance à 14h)	5,40 €
Tarif scolaires et groupes	Collèges et lycées Groupes (10 personnes)	5,10 €
Tarif Enfants (- 16ans)	Tous les jours et à toutes les séances	4,50 €
Tarif Enfants spécial "Petits scolaires"	"Petits scolaires" Ecoles maternelles et primaires, centres de loisirs, centre sociaux de Chelles/CAMC	3,10 €
Dispositifs scolaires Education nationale	Collèges, Lycées et apprentis cinéma	2,50 €
Tarif Comités d'entreprise	Valable tous les jours	5,80 €
Fête du cinéma / Evènements spéciaux		3,50 €
Ciné chèque	Contremarque valable tous les jours	6,20 €

À noter : Une majoration du prix de place de 2 € sera perçue pour les films en 3D

* Un prix de place de 4,50 € est habituellement rétrocédé par les opérateurs UGC et le Pass pour chaque billet délivré aux porteurs de cartes illimitées. Ces dispositions doivent toutefois être discutées et faire l'objet d'un contrat avec les opérateurs avant d'entrer en vigueur.

2.3 SPORTS

2.3.1 Location des gymnases (pour les organismes non chellois)

DÉSIGNATION	TARIFS 2018
Location aux extérieurs (par heure)	71,00 €
Location associations et scolaires(par heure)	35,00 €

2.3.2 Mini-Golf (tarifs pour un parcours)

MINI GOLF (TARIFS POUR 1 PARCOURS)	
CATÉGORIE JOUEURS	TARIFS 2018
Moins de 6 ans	gratuit
de 6 à 14 ans	2,50€
Au-delà de 14 ans	4,50€

2.4 PETITE ENFANCE

2.4.1 Les crèches

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le taux d'effort s'applique à l'ensemble des niveaux de revenus dans la limite d'un plafond fixé par la Ville (voir ci-après).

Frais de dossier :

25 € par famille pour les contrats compris entre une demi-journée et deux journées et demie par semaine.

50 € par famille pour les contrats compris entre trois et cinq jours par semaine.

Sans mise à jour annuelle du niveau de revenus de la famille, il lui sera appliqué le tarif de **3,12 €/heure**.

Conformément aux conventions (avenants) signés le 9 novembre 2000 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Ville applique, depuis le 1^{er} septembre 2002 un mode de calcul basé sur l'application du taux d'effort fixé par la CAF au revenu des foyers bénéficiant de l'accueil d'un ou plusieurs de ses enfants dans les structures petite enfance.

Ce dispositif a été modifié par les délibérations du 3 mars 2006 relatives à la Prestation de Service Unique (PSU) mise en place et tarifs.

La participation des familles est basée sur un taux d'effort individuel calculé à partir des ressources des familles :

Familles de (x) enfant(s)								
Taux horaire	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	7 enfants	8 à 10 enfants
Accueil collectif	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %
Accueil familiale	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %

Les ressources à prendre en considération sont constituées de l'ensemble des revenus annuels perçus par la famille hors prestations familiales, aides au logement et avant abattement.

En cas d'absence de ressources, un plancher et un plafond fixent le cadre de l'application du taux d'effort :

• **Plancher** : montant annuel du RSA - Forfait logement annuel (en vigueur).

• **Plafond** : le plafond est fixé pour 2018 à 5 202 € (cinq mille deux cent deux euros).

Ceux-ci sont révisés chaque année en fonction des données transmises par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne avec les taux des prestations de service.

La présence dans la famille d'un enfant en situation de handicap (bénéficiaire de l'AEEH) à charge de la famille, même si ce n'est pas ce dernier qui est ac-

cueilli au sein de l'établissement, permet d'appliquer le tarif immédiatement inférieur (par exemple, une famille de 2 enfants, dont un est handicapé, bénéficie du tarif applicable à une famille de 3 enfants).

Toutefois en cas de rupture dans la cellule familiale ou de changement de situation professionnelle, les revenus familiaux pourront être révisés en cours d'année et par conséquent le tarif qui en découle sera modifié.

L'accueil d'urgence

Dans le cas où le taux d'effort n'est pas applicable en raison du caractère urgent de l'accueil associé au manque de revenus, il devra être établi conformément aux directives de la CAF un tarif spécifique qui correspond au tarif horaire moyen établi sur la moyenne des participations familiales observée sur l'année :

Tarif Horaire : 1,31 €

3 • Les tarifs en année scolaire

Les tarifs 2017 sont prorogés jusqu'à la fin des vacances scolaires d'été 2018.

Les tarifs pour l'année scolaire 2018/2019 (voir ci-après) sont applicables du premier jour de la rentrée scolaire jusqu'au dernier jour des vacances d'été 2019.

3.1 ÉDUCATION

3.1.1 Restauration scolaire

Tranches	Restaurants scolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
A	1,19 €
B	1,69 €
C	2,06 €
D	2,61 €
E	3,26 €
F	3,72 €
G	3,96 €
H	4,13 €
I	4,37 €
J	4,57 €
K	4,75 €
L	4,96 €
M	5,13 €
N	5,31 €
Hors commune	6,94 €
Communaux	3,88 €
Enseignants	3,95 €

3.1.2 Etudes surveillées : études surveillées jusqu'à 18h15 puis accueil ludique jusqu'à 19h

Tranches	Tarif mensuel forfaitaire pour 1 enfant	Pour chaque enfant supplémentaire inscrit
A	11,14 €	5,57 €
B	16,17 €	8,08 €
C	20,25 €	10,12 €
D	22,24 €	11,12 €
E	24,40 €	12,20 €
F	26,27 €	13,13 €
G	28,25 €	14,12 €
H	30,12 €	15,06 €
I	32,04 €	16,02 €
J	34,14 €	17,07 €
K	36,01 €	18,01 €
L	37,94 €	18,97 €
M	39,81 €	19,90 €
N	41,79 €	20,89 €
Hors commune	64,20 €	32,10 €

3.1.3 Tarifs spécifiques pour les enfants fréquentant les classes spécialisées (ULISS et UPE2A)

Certains enfants n'habitant pas Chelles fréquentent des écoles Chelloises car ces dernières proposent des structures adaptées à certains handicaps.

Il serait inopportun de pénaliser les familles de ces enfants en leur appliquant un tarif hors commune, alors que « le choix » de l'école leur a été imposé par l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Il est donc appliqué à ces familles, le tarif correspondant à leur quotient familial, comme si elles résidaient à Chelles.

3.2 ENFANCE

3.2.1 Accueils de loisirs

a) Accueils périscolaires de 8h31 à 9h

Tranches	1 enfant	2 inscrits	3 inscrits et plus
1 à 12	0,59 €	0,55 €	0,52 €
13 à 27	0,71 €	0,66 €	0,63 €
28 à 34	0,81 €	0,76 €	0,72 €
Hors commune	1,12 €	1,07 €	1,02 €

b) Accueils périscolaires de 7h à 9h ou de 17h à 19h

Tranches	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants et plus inscrits
1	0,75 €	0,70 €	0,67 €
2	0,80 €	0,75 €	0,70 €
3	0,86 €	0,81 €	0,75 €
4	0,97 €	0,93 €	0,88 €
5	1,16 €	1,09 €	1,04 €
6	1,30 €	1,21 €	1,17 €
7	1,41 €	1,32 €	1,29 €
8	1,54 €	1,44 €	1,35 €
9	1,65 €	1,56 €	1,47 €
10	1,72 €	1,68 €	1,54 €
11	1,84 €	1,74 €	1,64 €
12	1,96 €	1,88 €	1,76 €
13	2,07 €	1,93 €	1,90 €
14	2,12 €	2,08 €	2,05 €
15	2,22 €	2,22 €	2,13 €
16	2,31 €	2,28 €	2,24 €
17	2,50 €	2,41 €	2,32 €
18	2,64 €	2,55 €	2,46 €

Tranches	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants et plus inscrits
19	2,75 €	2,71 €	2,60 €
20	2,86 €	2,78 €	2,68 €
21	2,94 €	2,88 €	2,80 €
22	2,99 €	2,99 €	2,92 €
23	3,22 €	3,15 €	3,00 €
24	3,37 €	3,31 €	3,14 €
25	3,42 €	3,33 €	3,19 €
26	3,48 €	3,43 €	3,28 €
27	3,54 €	3,46 €	3,31 €
28	3,60 €	3,53 €	3,44 €
29	3,63 €	3,55 €	3,47 €
30	3,66 €	3,63 €	3,49 €
31	3,69 €	3,67 €	3,50 €
32	3,77 €	3,71 €	3,58 €
33	3,80 €	3,76 €	3,61 €
34	4,02 €	3,85 €	3,76 €
Hors commune	6,70 €	6,60 €	6,50 €

c) Accueil de loisir pour la journée du mercredi SANS REPAS

Tranches	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants et plus inscrits
1	2,18 €	2,16 €	1,70 €
2	2,52 €	2,50 €	2,02 €
3	2,80 €	2,77 €	2,31 €
4	3,11 €	3,02 €	2,54 €
5	3,47 €	3,27 €	2,83 €
6	3,89 €	3,65 €	3,17 €
7	4,19 €	3,96 €	3,43 €
8	4,56 €	4,35 €	3,69 €
9	4,84 €	4,56 €	4,01 €
10	5,15 €	4,83 €	4,29 €
11	5,41 €	5,12 €	4,65 €
12	5,71 €	5,42 €	4,83 €
13	5,99 €	5,69 €	5,06 €
14	6,24 €	5,91 €	5,27 €
15	6,58 €	6,22 €	5,62 €
16	6,92 €	6,52 €	5,94 €
17	7,35 €	6,85 €	6,28 €
18	7,68 €	7,24 €	6,61 €

Tranches	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants et plus inscrits
19	7,99 €	7,58 €	6,96 €
20	8,34 €	7,60 €	7,31 €
21	8,66 €	7,99 €	7,66 €
22	9,04 €	8,32 €	8,07 €
23	9,45 €	8,74 €	8,51 €
24	9,93 €	9,18 €	8,91 €
25	9,99 €	9,52 €	8,96 €
26	10,59 €	9,70 €	9,42 €
27	10,73 €	10,29 €	9,52 €
28	11,66 €	10,41 €	10,16 €
29	11,79 €	10,96 €	10,27 €
30	11,99 €	11,08 €	10,45 €
31	13,14 €	11,92 €	11,15 €
32	13,34 €	12,11 €	11,29 €
33	13,45 €	12,18 €	11,36 €
34	14,12 €	13,26 €	12,36 €
Hors commune	19,89 €	20,30 €	20,30 €

d) Journées accueil de loisirs **AVEC REPAS** pendant les vacances scolaires

Dans le cadre du principe de réservation des journées loisirs, selon l'échéancier proposé chaque année au travers du Guide des Familles, il est rappelé que toute place annulée au-delà de la période de clôture des réservations est facturée selon le tarif en vigueur.

Seules les annulations formulées par écrit avec justificatif médical ne sont pas facturées.

Par ailleurs, toute date demandée après une période de réservation est facturée 1,5 fois le tarif normalement appliqué à la famille.

Ces activités font l'objet d'un prépaiement conformément à la délibération du Conseil Municipal du 5 juillet 2016.

Tranches	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants et plus inscrits
1	3,53 €	3,46 €	2,74 €
2	4,08 €	4,01 €	3,23 €
3	4,52 €	4,42 €	3,69 €
4	5,02 €	4,87 €	4,08 €
5	5,58 €	5,26 €	4,53 €
6	6,26 €	5,87 €	5,08 €
7	6,77 €	6,35 €	5,51 €
8	7,27 €	6,89 €	6,04 €
9	7,84 €	7,34 €	6,49 €
10	8,35 €	7,79 €	6,91 €
11	8,77 €	8,26 €	7,51 €
12	9,27 €	8,76 €	7,80 €
13	9,70 €	9,21 €	8,18 €
14	10,09 €	9,54 €	8,53 €
15	10,64 €	10,06 €	9,08 €
16	11,21 €	10,55 €	9,62 €
17	11,91 €	11,10 €	10,24 €
18	12,43 €	11,72 €	10,72 €

Tranches	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants et plus inscrits
19	12,94 €	12,28 €	11,29 €
20	13,53 €	12,89 €	11,81 €
21	14,03 €	13,48 €	12,42 €
22	14,64 €	14,14 €	13,06 €
23	15,29 €	14,83 €	13,74 €
24	16,08 €	15,42 €	14,45 €
25	16,18 €	15,62 €	14,50 €
26	17,18 €	16,67 €	15,28 €
27	17,41 €	16,87 €	15,44 €
28	18,90 €	17,76 €	16,47 €
29	19,15 €	17,99 €	16,66 €
30	19,46 €	18,30 €	16,95 €
31	21,33 €	19,37 €	18,12 €
32	21,61 €	19,65 €	18,32 €
33	21,66 €	19,78 €	18,45 €
34	22,70 €	21,53 €	20,05 €
Hors commune	34,51 €	33,50 €	31,47 €

e) Supplément Veillées et Camping (Accueils de Loisirs)

Suppléments Veillées et Camping	
VEILLÉES <i>(fêtes accompagnées d'un repas entre 19 et 22 heures)</i>	5,58 €
CAMPING <i>(par nuit comprenant le repas du soir et un petit déjeuner)</i>	7,92 €

3.2.2 Séjours vacances d'été

Tranches	Séjours vacances d'été (tarif journalier)
A	16,24 €
B	16,34 €
C	16,44 €
D	16,54 €
E	19,29 €
F	20,71 €
G	22,94 €
H	24,87 €
I	29,03 €
J	31,97 €
K	34,81 €
L	37,96 €
M	42,73 €
N	50,75 €
Hors commune	107,59 €

3.3 SPORTS

3.3.1 Stages sportifs (Inscription par stage)

Ces tarifs s'entendent pour inscription en demi-journée, à la carte ou pour un stage sur la même semaine.

Semaine de stage (5 matinée de 2h)	
Tranches	TARIFS 2018/2019
De A à D	15,00 €
De E à H	16,00 €
De I à L	17,00 €
De M à N	18,00 €
Hors commune	20,00 €

Séance à la carte (2h)	
Tranches	TARIFS 2018/2019
De A à D	3,00 €
De E à H	3,20 €
De I à L	3,40 €
De M à N	3,60 €
Hors commune	4,00 €

3.3.2 École des Sports (inscription annuelle)

Tranches	1 séance par semaine mercredi <u>OU</u> samedi	2 séances par semaine mercredi <u>ET</u> samedi
A	42 €	71 €
B	60 €	102 €
C	74 €	126 €
D	91 €	155 €
E	109 €	185 €
F	125 €	213 €
G	142 €	241 €
H	155 €	264 €
I	165 €	281 €
J	176 €	299 €
K	187 €	318 €
L	199 €	338 €
M	212 €	360 €
N	221 €	376 €
Hors commune	308 €	524 €

3.3.3 Stages découverte jeunesse

Tranches	La journée de stage
De A à D	7,00 €
De E à H	9,00 €
De I à L	10,00 €
De M à N	12,00 €
Hors commune	16,00 €

Tranches	La 1/2 journée de stage
De A à D	4,00 €
De E à H	5,00 €
De I à L	6,00 €
De M à N	7,00 €
Hors commune	9,00 €

3.3.4 Stages linguistiques en anglais pour les élèves de la quatrième à la Terminale

Tranches	Pour une semaine (5 jours)
De A à D	30,00 €
De E à H	50,00 €
De I à L	70,00 €
De M à N	90,00 €

3.4 CULTURE

3.4.1 École Municipale des d'Arts Plastiques (EMAP)

a) INSCRIPTIONS ANNUELLES :

adultes à partir de 18 ans et enfants (5/17 ans)

Tranches	Adultes à partir de 18 ans	Enfants (5/17 ans)
A	59,50 €	32,50 €
B	76,00 €	41,50 €
C	96,00 €	51,50 €
D	118,00 €	59,50 €
E	125,00 €	62,50 €
F	134,50 €	66,50 €
G	141,50 €	69,50 €
H	154,50 €	76,00 €
I	167,50 €	81,00 €
J	183,00 €	87,00 €
K	196,00 €	92,00 €
L	209,00 €	98,00 €
M	222,00 €	105,00 €
N	237,50 €	113,00 €
Hors commune	474,50 €	202,00 €
Atelier handicap	31,50 €	31,50 €

b) TARIFS POUR 1 STAGE

Stages adultes EMAP à partir de 18 ans

Réduction : -15% pour les élèves inscrits à l'EMAP

Stage divers			
Tranches	Heure	1/2 journée (3h)	Journée (6h)
A	1,69 €	5,00 €	10,00 €
B	2,15 €	6,00 €	13,00 €
C	2,70 €	8,00 €	16,00 €
D	3,34 €	10,00 €	20,00 €
E	3,54 €	11,00 €	21,00 €
F	3,78 €	11,00 €	23,00 €
G	3,98 €	12,00 €	24,00 €
H	4,36 €	13,00 €	26,00 €
I	4,74 €	14,00 €	28,00 €
J	5,14 €	15,00 €	31,00 €
K	5,52 €	17,00 €	33,00 €
L	5,90 €	18,00 €	35,00 €
M	6,28 €	19,00 €	38,00 €
N	6,68 €	20,00 €	40,00 €
Hors commune	15,00 €	30,00 €	60,00 €

Stage modèle vivant			
Tranches	Heure	1/2 journée (3h)	Journée (6h)
A	3,00 €	9,00 €	15,00 €
B	3,83 €	11,49 €	19,00 €
C	4,81 €	14,43 €	24,00 €
D	5,95 €	17,85 €	30,00 €
E	6,31 €	18,93 €	32,00 €
F	6,72 €	20,16 €	34,00 €
G	7,09 €	21,27 €	36,00 €
H	7,76 €	23,28 €	39,00 €
I	8,43 €	25,29 €	42,00 €
J	9,16 €	27,48 €	46,00 €
K	9,83 €	29,49 €	49,00 €
L	10,50 €	31,50 €	53,00 €
M	11,17 €	33,51 €	56,00 €
N	11,90 €	35,70 €	60,00 €
Hors commune	13,80 €	56,00 €	80,00 €

c) STAGES ENFANTS (5/17 ans) (tarifs pour un stage)

Tranches	Heure	5 stages d'1h	5 stages d'1h30	5 stages de 2h
A	1.42 €	7.10 €	10.65 €	14.20 €
B	1.83 €	9.15 €	13.73 €	18.30 €
C	2.29 €	11.45 €	17.18 €	22.90 €
D	2.61 €	13.05 €	19.58 €	26.10 €
E	2.75 €	13.75 €	20.63 €	27.50 €
F	2.93 €	14.65 €	21.98 €	29.30 €
G	3.07 €	15.35 €	23.03 €	30.70 €
H	3.34 €	16.70 €	25.05 €	33.40 €
I	3.57 €	17.85 €	26.78 €	35.70 €
J	3.85 €	19.25 €	28.88 €	38.50 €
K	4.08 €	20.40 €	30.60 €	40.80 €
L	4.35 €	21.75 €	32.63 €	43.50 €
M	4.63 €	23.15 €	34.73 €	46.30 €
N	4.99 €	24.95 €	37.43 €	49.90 €
Hors commune	8.65 €	43.25 €	64.88 €	86.50 €
Réduction : -15% pour les élèves inscrits à l'EMAP				

d) ATELIERS (tarifs pour 1 atelier)

Tranches	Ateliers parents/ enfants	Ateliers libres
A	45,50 €	15,00 €
B	58,50 €	19,50 €
C	73,50 €	24,50 €
D	83,50 €	30,00 €
E	88,00 €	32,00 €
F	94,00 €	34,00 €
G	98,00 €	36,00 €
H	107,00 €	39,00 €
I	114,50 €	42,50 €
J	123,00 €	46,00 €
K	130,50 €	49,50 €
L	139,50 €	53,00 €
M	148,00 €	56,50 €
N	160,00 €	60,00 €
Hors commune	355,00 €	71,50 €

Dégressivité :
-15% sur le 2^{ème} cours même élève ;
-10% sur le 2^{ème} élève même famille ;
-15% sur le 3^{ème} élève même famille ;

3.4.2 Les Cuizines

a) Le passeport des Cuizines

CHELLOIS	
Usagers scolarisés à Chelles	15,00 €
Etudiants, demandeurs d'emploi	15,00 €
Autres	20,00 €
HORS COMMUNE	
Usagers scolarisés à Chelles	15,00 €
Etudiants, demandeurs d'emploi	55,00 €
Autres	60,00 €

b) La carte Concerts

CARTE CONCERTS (DROIT À 5 € DE RÉDUCTION SUR LE TARIF PLEIN)	
Chellois de -25 ans	6 €
Chellois de +25 ans	13 €
Autres	17 €

c) Prix des prestations Cuizines

ENTRÉES AUX CONCERTS	
A1 - Concerts Jeunes porteurs de projets	
Avec Passeport ou carte Concerts	3 €
Etudiant, demandeur d'emploi	6 €
Autre public	8 €
A2 - Concerts découverte départementale	
Avec Passeport ou carte Concerts	5 €
Etudiant, demandeur d'emploi	8 €
Plein tarif	10 €
A3 - Concerts découvertes	
Avec Passeport ou carte Concerts	7 €
Etudiant, demandeur d'emploi	10 €
Autre public	12 €
A4 - Concerts artistes émergents	
Avec Passeport ou carte Concerts	9 €
Etudiant, demandeur d'emploi	12 €
Autre public	14 €
A5 - Concerts artistes confirmés	
Avec Passeport ou carte Concerts	11 €
Etudiant, demandeur d'emploi	14 €
Autre public	16 €
A6 - Concerts Têtes d'affiche	
Avec Passeport ou carte Concerts	12 €
Etudiant, demandeur d'emploi	15 €
Autre public	17 €
A7 - Concerts d'artistes de forte notoriété	
Avec Passeport ou carte Concerts	15 €
Etudiant, demandeur d'emploi	18 €
Autre public	20 €
A8 - Concerts jeune public	6 €

C - DROITS D'OCCUPATION DES STUDIOS DE RÉPÉTITION

C1 - Tarifs horaires des studios Cuizines avec Passeport

Espace répétition en groupe	Studio N°1	9 €
	Studio N°2	10 €
	Studio N°3	8 €
	Studio N°4	8 €
Espace répétition musicien seul	Tous studios	3 €
Espace création	Forfait 4h00	30 €
	Forfait 6h00	40 €

C2 - Tarif horaire des studios Cuizines sans Passeport

Espace répétition en groupe ou musicien seul	15 €
--	------

D - FORMATIONS

D1 - Atelier

Avec passeport	Gratuit
Sans passeport	6 €

D2 - Stage avec un intervenant professionnel (Master Class)

Avec passeport	11 €
Sans passeport	16 €

D3 - Mission conseil (par heure)

Avec passeport	10 €
Sans passeport	25 €

D4 - Enregistrement de groupes jeunes (par jour)

Avec passeport	110 €
Sans passeport	170 €

D6 - Enregistrement voix (3 heures et 2 chansons maximum) Passeport obligatoire

35 €

D7 - Coaching scène avec intervenant (par jour) - Passeport obligatoire

110 €

D8 - Coaching voix avec intervenant (par jour)- Passeport obligatoire

20 €

E - AUTRES

E1 - Droit d'occupation de l'espace scène - sans passeport (journée)

Groupes amateurs	105 €
Groupes professionnels (résidents)	265 €
Avec technicien dans le cadre de la programmation	1 060 €

E2 - Tarifs au bar

friandises à l'unité	1 €
sandwich (petit)	3 €
sandwich (grand)	4 €
boisson chaude	1 €
boisson fermenté	3 €
boisson fermentée en bouteille	4 €
cidre, panaché	2 €
soda	2 €
Sirop à l'eau	0,10 €

E3 - Tshirt

Prix adhérent (passeport jeune ou carte concert)	7 €
Plein tarif	9 €

E4 - Vestiaire

E4 - Vestiaire	1 €
----------------	-----

E5 - Gobelet réutilisable

E5 - Gobelet réutilisable	1 €
---------------------------	-----

3.4.3 L'Université Interâges

Abonnements annuels	Chellois	40,00 €
	Hors commune	55,00 €
	Réductions : Demi-tarif pour les personnes ayant de faibles ressources (minima sociaux, AAH, FNS, RSA, sans emploi) ainsi que pour les étudiants Gratuité pour les moins de 18 ans	
Inscriptions par conférence pour non abonnés	Chellois	7,00 €
	Hors commune	15,00 €
Cycles de cours et de stages (abonnement obligatoire)	Cycles de cours par personne et par matière (à raison d'une heure par semaine pendant les périodes scolaires)	98,00 €
	Cours de langue : Cycles de cours par personne (à raison d'1h30 par semaine pendant les périodes scolaires)	146 €
	Cycles de stages (5 séances d'1h30)	58 €
	Réductions : Demi-tarif pour les personnes ayant de faibles ressources (minima sociaux, AAH, FNS, RSA, sans emploi)	
Ciné Club/Ciné Conférences	Abonnés	3,60 €
	Non abonnés	4,00 €
Autres activités	jours "découvertes"	10,00 €
	Soirées musicales, festives	6,00 €

3.5 ESPACES DE PROXIMITÉ ET DE CITOYENNETÉ

Dans le cadre de la coordination des espaces de proximité et de citoyenneté, il est proposé ce qui suit :

Les participants aux activités régulières de l'espace versent une cotisation par famille, représentant leur adhésion à l'espace de Proximité et de Citoyenneté : cette cotisation est fixée par année scolaire.

Cotisation annuelle	Chellois	7,50 €
	Non Chellois	10,00 €
Cours sociolinguistique		6,00 €
Cahiers de vacances : participation de la famille à hauteur de 50% du prix d'achat du cahier		
Photocopies ou impressions : voir tarifs à la Direction Espace services		

Tranches	Sortie à la mer (+15 ans)	Tranches	Sortie à la mer (-15 ans)
De A à D	7,00 €	De A à D	3,80 €
De E à H	8,50 €	De E à H	4,60 €
De I à L	10,50 €	De I à L	5,70 €
De M à N	13,00 €	De M à N	7,00 €
Hors commune	16,00 €	Hors commune	9,00 €

Tranches	Activités <u>AVEC</u> droit d'entrée, spectacle dans la structure, journée stage adulte	Tranches	Activités <u>SANS</u> droit d'entrée,
De A à D	3,00 €	De A à D	1,50 €
De E à H	4,00 €	De E à H	2,00 €
De I à L	5,00 €	De I à L	2,50 €
De M à N	6,50 €	De M à N	4,00 €
Hors commune	9,00 €	Hors commune	5,00 €



Mairie de Chelles
Parc du Souvenir Émile Fouchard
77500 Chelles
www.Chelles.fr

